



SAFER

Champagne-Ardenne

Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

Commune de LONGEAU-PERCEY

PLAN LOCAL D'URBANISME



Les orientations d'aménagement

« Vu pour être annexé à la délibération du
arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme. »

Fait à Longeau-Percey,
Le Maire,

Arrêté le : 08.07.2005
Approuvé le : 25 AOUT 2006

COMMUNE DE LONGEAU-PERCEY

Les orientations d'aménagement

Les orientations d'aménagement constituent des « zooms » sur des secteurs d'enjeux. Sur le territoire de la commune de Longeau-Percey, il s'agit des diverses zones à urbaniser destinées à l'habitat.

Les zones à urbaniser

Les zones à urbaniser correspondent à des terrains situés dans la continuité du tissu existant, dans lesquels la commune souhaite que soit réalisé un aménagement de qualité s'inscrivant dans une organisation cohérente de l'espace.

Du fait de leur localisation, ils jouent un rôle-clef dans la composition urbaine.

A Longeau : La zone au lieudit Beau Regard au Nord Est du village, bordée en partie par la rue des Ochières et la route départementale n°141 du Pailly à Vaillant a fait l'objet d'une réflexion exprimée par le schéma ci-dessous.



